



Investir dans les populations rurales

Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA

Troisième session

Rome, 2-3 novembre 2023

Cadre de gestion des résultats de FIDA13 (2025-2027)

Cote du document: IFAD13/3/R.2/Rev.1/Add.1

Point de l'ordre du jour: 3

Date: 23 octobre 2023

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: EXAMEN

Documents de référence: Rapport de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA ([IFAD13/3/R.2/Rev.1](#)).

Questions techniques:

Donal Brown

Vice-Président adjoint
Département de la gestion des programmes
courriel: d.brown@ifad.org

Nigel Brett

Directeur
Division des politiques et des résultats opérationnels
courriel: n.brett@ifad.org

Leon Williams

Responsable principal des partenariats,
reconstitution des ressources
Division de l'engagement, des partenariats
et de la mobilisation des ressources à
l'échelle mondiale
courriel: l.williams@ifad.org

Chitra Deshpande

Conseillère supérieure pour les résultats et
les ressources
Division des politiques et des résultats
opérationnels
courriel: c.deshpande@ifad.org

Cadre de gestion des résultats de FIDA13 (2025-2027)

I. Introduction

1. À chaque reconstitution de ses ressources, le FIDA s'oriente à l'aide d'un cadre de gestion des résultats, qui est aligné sur les priorités propres à chaque cycle. La direction et les États membres utilisent cet outil pour évaluer la performance au regard d'un ensemble d'indicateurs. L'évaluation réalisée en 2019 par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales a révélé que le FIDA disposait d'une solide architecture de gestion axée sur les résultats. Une ~~évaluation~~ L'examen du Cadre de gestion des résultats de FIDA12¹ réalisée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a confirmé que le Cadre de gestion des résultats du FIDA était conforme aux meilleures pratiques.
2. Au cours des derniers cycles de reconstitution des ressources, la portée, la structure et l'utilité du Cadre de gestion des résultats du FIDA ont évolué. Cette évolution est décrite dans le document sur le Cadre de gestion des résultats de FIDA12². La structure retenue pour FIDA13 est la même que celle de FIDA12, en dépit d'un certain nombre d'ajustements. Cette note présente les principaux principes ayant régi la conception du Cadre de gestion des résultats pour FIDA13, et les ajustements qu'il est proposé d'apporter à chaque niveau. Elle sera supprimée de la version finale du Rapport sur FIDA13. Seuls les principaux tableaux présentant les indicateurs, les cibles et les définitions du Cadre de gestion des résultats seront conservés.

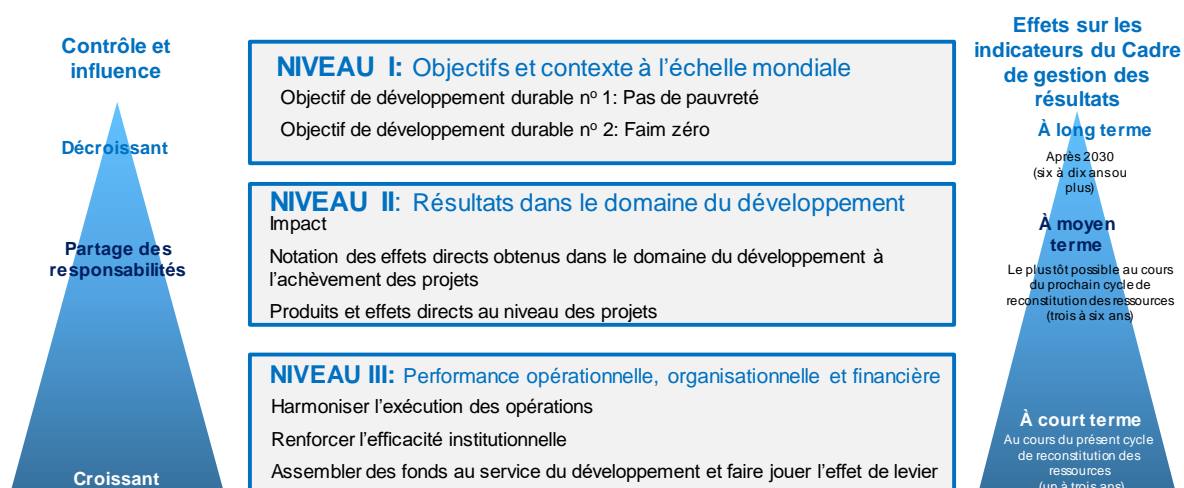
II. Trajectoire vers l'obtention de résultats

3. Le FIDA a apporté des changements considérables à son modèle opérationnel durant les cycles de FIDA11 et FIDA12. Un grand nombre d'engagements ont été pris pour institutionnaliser ces changements à l'échelle du FIDA aux niveaux financier, opérationnel et organisationnel. Il s'agissait notamment de formuler ou de mettre à jour des politiques, procédures, directives et processus conçus pour permettre à l'institution de se préparer à l'avenir, de diversifier ses sources de financement et d'élargir son offre opérationnelle à un ensemble varié de clients. Ces engagements devraient permettre d'améliorer la performance et les résultats du FIDA, comme le montre le Cadre de gestion des résultats associé à chaque cycle de reconstitution des ressources.

¹ EC 2023/123/W.P.3 et EC 2023/123/W.P.3/Add.1.

² Cadre de gestion des résultats pour FIDA12, voir [IFAD12/2\(R\)/R.2](#).

Figure 1



4. Les mesures prises par la direction devraient avoir un effet sur les indicateurs de performance opérationnelle et organisationnelle au niveau III au cours d'un cycle de reconstitution des ressources donné (un à trois ans). Les investissements approuvés au cours d'un cycle donné produisent des résultats et un impact dans le domaine du développement au niveau II à moyen terme (trois à six ans ou plus) et, à long terme (six à dix ans ou plus), contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). En principe, une meilleure performance au niveau III se traduit par une amélioration des résultats et de l'impact dans le domaine du développement au niveau II, ce qui se répercute ensuite au niveau I.
5. Il existe un décalage inévitable entre les différents niveaux: les gains de performance au niveau III sont visibles au cours d'un cycle donné, alors qu'au niveau II, il faut attendre deux à trois cycles pour qu'ils se manifestent pleinement. Par exemple, il est probable qu'un projet bien conçu (niveau III) donnera de bons résultats, mais que les résultats et l'impact d'une conception de qualité n'apparaîtront pleinement au niveau II qu'après la clôture du projet. Par conséquent, les gains de performance obtenus au niveau III donnent simplement l'assurance que le FIDA prend les mesures voulues et que ces améliorations auront des retombées visibles à moyen terme. Ce décalage entre niveaux a également des conséquences sur le type d'indicateurs retenu à chaque cycle. Les mesures prises dans les domaines récemment considérés comme prioritaires (comme la nutrition ou la biodiversité) ne donneront pas de résultats au niveau II avant plusieurs cycles. Par conséquent, les indicateurs et les cibles relatifs à l'impact et aux résultats dans ces domaines seront également inclus dans les cycles ultérieurs de maturation du portefeuille.
6. Le niveau III, où le FIDA exerce la plus grande influence et le plus grand contrôle, correspond également aux domaines où il peut être le plus tenu responsable de la performance. Il s'agit par exemple de la qualité de la conception, de la qualité de la supervision et de l'appui à l'exécution, de la proactivité et de la performance des programmes de pays (activités hors prêts comprises). L'examen à mi-parcours de FIDA12 et le Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) soulignent que les solides résultats obtenus au niveau III s'améliorent. Dans le cadre de sa collaboration avec les partenaires (les emprunteurs), le FIDA commence à mieux répartir les responsabilités et les capacités en matière de contrôle et d'influence, et ce principalement au niveau II (résultats et impact dans le domaine du développement). En effet, les pouvoirs publics participent à la conception des projets et sont responsables de leur exécution. Si la performance du FIDA peut être évaluée par les indicateurs de niveau III, les améliorations

mesurées par les indicateurs de résultat et d'impact ne sont pas directement attribuables au seul appui du FIDA, mais dépendent aussi d'un ensemble de facteurs exogènes, comme la performance des pouvoirs publics.

III. Principes régissant l'ajustement du Cadre de gestion des résultats de FIDA13

A. Cohérence et continuité

7. Le FIDA est passé d'un cadre de mesure des résultats (FIDA10) à un cadre de gestion des résultats (FIDA11). Pour faire de ce dernier un outil de gestion efficace, il convient d'assurer la continuité et la cohérence des indicateurs d'un cycle à l'autre. Cela permet de suivre et de contrôler les résultats et d'en rendre compte tout au long des cycles de reconstitution des ressources. Comme chaque cycle dure trois ans – ce qui est souvent trop court pour que les avancées en matière de performance se matérialisent pleinement –, la continuité des indicateurs d'un cycle à l'autre est d'autant plus importante. Par conséquent, la majorité des indicateurs sont maintenus à partir de FIDA12, de façon à assurer une gestion efficace de la performance au cours des cycles.

B. Rationalisation

8. Lors de chaque cycle, des efforts sont faits pour réduire le nombre d'indicateurs du Cadre de gestion des résultats au strict nécessaire. Entre FIDA11 et FIDA12, leur nombre a été ramené de 79 à 67. Dans le cadre de FIDA13, les possibilités de rationalisation sont encore plus nombreuses, comme le confirme l'évaluation indépendante du Cadre de gestion des résultats ~~examen~~ menée par IOE, qui sera présentée au Comité de l'évaluation en octobre 2023. Dans cette optique, trois types d'indicateurs sont examinés.
9. Premièrement, on prendra en compte les indicateurs associés à une cible censée être atteinte ou déjà pleinement atteinte au regard des objectifs fixés au titre de FIDA12, et qui n'est pas revue à la hausse. Par exemple, le FIDA a fixé une cible en matière de décentralisation (45%) à atteindre d'ici à la fin de la période couverte par FIDA12, et est en très bonne voie pour y parvenir. Étant donné que cette cible sera pleinement atteinte dans le cadre de FIDA12 et ne sera pas revue à la hausse au cycle suivant, il est inutile d'inclure l'indicateur correspondant dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA13.
10. Deuxièmement, on considérera l'ensemble des indicateurs présentés en détail dans différents rapports annuels, afin d'éliminer les chevauchements et les répétitions avec d'autres mécanismes d'établissement de rapports déjà à la disposition des États membres. Par exemple, un rapport sur la performance des dons est présenté chaque année au Conseil d'administration. Le maintien d'indicateurs sur cette question dans le Cadre de gestion des résultats donne donc lieu à des répétitions. Par ailleurs, des efforts ont aussi été faits pour éviter les doubles emplois entre engagements et indicateurs.
11. Le dernier ensemble à l'étude dans le cadre de la rationalisation comprend les indicateurs qui sont désormais transversalisés et dont les cibles devraient être pleinement atteintes à chaque cycle en raison de leur caractère obligatoire. Par exemple, l'ensemble du personnel est tenu de suivre la formation sur les questions de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles. On s'attend donc à ce que la cible associée à cet indicateur soit toujours atteinte à 100%. Lors des cycles précédents, cet élément était plus récent et il convenait de suivre les progrès accomplis à chaque cycle au moyen du Cadre de gestion des résultats. Maintenant que de telles questions sont pleinement institutionnalisées, ce suivi n'est plus nécessaire. Ces questions continueront toutefois à faire l'objet d'un suivi et d'un rapport dans le cadre de documents séparés.

C. Alignement sur les priorités de FIDA13 et sur les résultats de l'analyse comparative externe

12. Deux types d'alignement sont proposés. Le premier concerne l'alignement interne sur les priorités de FIDA13 et sur l'évolution du modèle opérationnel du Fonds. Le second correspond à l'alignement sur les autres institutions et sur les progrès réalisés par ces dernières en matière de gestion axée sur les résultats, compte dûment tenu de la spécialité du FIDA.
13. Concernant l'alignement interne, de nouveaux indicateurs ont été retenus pour donner suite aux priorités de FIDA13; par exemple, l'accent est davantage mis sur les risques de projet, et des indicateurs relatifs aux Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) et à la passation de marchés doivent être ajoutés. De même, un indicateur sur le ratio de cofinancement par le secteur privé a été ajouté en écho à l'attention croissante portée aux opérations avec le secteur privé dans le cadre de FIDA13. Le FIDA a également ajouté un indicateur d'impact sur l'autonomisation des femmes, compte tenu de ~~l'importance~~ son importance et de du surcroît d'attention portée au cours des derniers cycles aux programmes qui engendreront des changements porteurs de transformations sur le plan de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes. ~~l'augmentation des programmes axés sur la transformation des rapports femmes-hommes menés par le FIDA au cours des cycles précédents.~~
14. Concernant l'alignement externe, le FIDA a réalisé un examen sur dossier des cadres de résultats mis au point par d'autres institutions de référence. Ces institutions disposent de cadres évolutifs qui leur permettent de s'adapter aux circonstances changeantes et d'intégrer les enseignements tirés de leur expérience opérationnelle.
15. La plupart des institutions de référence emploient une méthode à trois ou quatre niveaux, de façon à différencier les multiples aspects de la performance (du niveau institutionnel à celui des résultats). Elles partagent une approche axée sur les résultats, qui met l'accent sur des résultats mesurables et comprend des indicateurs pour suivre les progrès. Elles s'emploient aussi activement à établir régulièrement des rapports sur les résultats et à partager les connaissances. Néanmoins, les différences observées dans la terminologie et la structure de leurs cadres reflètent les contextes organisationnels et les priorités propres à chacune. En outre, l'accent mis par le FIDA sur le développement agricole le distingue des autres banques multilatérales de développement et des autres organismes des Nations Unies, qui ont des mandats sectoriels plus larges.
16. Le nombre d'indicateurs du Cadre de gestion des résultats du FIDA correspond aux meilleures pratiques du secteur. Il a encore été réduit, passant de 67 (dans le cadre de FIDA12) à 56. La sélection des indicateurs reflète les priorités du FIDA et le souci de continuité d'un cycle de reconstitution à l'autre.

D. Des ajustements judicieux fondés sur des données probantes

17. Les méthodes de mesure des résultats du FIDA ont évolué et gagné en maturité. Le Fonds dispose désormais d'un jeu de données plus solide au niveau des projets, ce qui lui permet d'ajuster précisément et judicieusement, données probantes à l'appui, ses indicateurs et ses cibles au niveau de l'impact. Deux grands ajustements sont proposés pour FIDA13. Le premier concerne les cibles associées à certains indicateurs d'impact. À mesure qu'il collecte davantage de données et que son jeu de données s'enrichit et évolue, le FIDA est mieux placé pour faire des prévisions en matière de performance, et peut donc établir des cibles plus réalistes

à cet égard³. Par conséquent, il modifiera certaines cibles d'impact à la lumière d'une solide analyse de l'évolution de son portefeuille.

18. Deuxièmement, concernant les indicateurs de base au niveau des produits et des effets directs, et en phase avec la pratique observée dans d'autres institutions⁴⁵ et le constat dressé par IOE, il est proposé de contrôler non plus les cibles, mais les résultats effectivement obtenus par comparaison avec des valeurs de référence sur la performance passée. La direction continuera d'assurer un suivi des progrès réalisés vers la réalisation des cibles aux seules fins de la notation des effets directs à l'achèvement des projets⁶. Cette nouvelle méthode de suivi au moyen des indicateurs de base est proposée en raison de la composition du portefeuille et des types de projets, qui dépendent de la demande des pays emprunteurs et changent donc au fil des cycles et des années. Ainsi, il est difficile de prévoir quels types de projets figureront dans le portefeuille du FIDA dans trois à cinq ans, bien que cela joue beaucoup dans les résultats obtenus (par exemple, les projets en matière de finance rurale ayant une portée plus large que les autres, la simple réduction du nombre de projets de ce type pourrait entraîner une diminution du nombre de personnes touchées). Étant donné la difficulté à fixer des objectifs réalistes pour ce type d'indicateurs, il est proposé de mener un suivi des résultats effectivement obtenus et d'en rendre compte, en se gardant d'associer des cibles aux indicateurs de produit et d'effet direct retenus.

IV. Principales modifications apportées à chaque niveau

19. On trouvera dans cette section un résumé des principales modifications apportées à chaque niveau, à savoir l'ajout ou la suppression de certains indicateurs et la justification de tels changements. Par rapport à FIDA12, il est proposé de revoir à la baisse la cible d'impact concernant la nutrition. D'autres ajustements mineurs ont été apportés aux définitions pour en éclairer le sens (voir le tableau détaillé du Cadre de gestion des résultats assorti de définitions).

A. Niveau I: Objectifs et contexte à l'échelle mondiale

20. À ce niveau du Cadre de gestion des résultats, le FIDA se contente de rendre compte des indicateurs mondiaux pertinents à partir de sources de données externes. La direction propose de supprimer deux indicateurs de ce niveau, car, dans les deux cas, le FIDA communique des données provenant de sources externes. Comme ces données n'ont pas été mises à jour ces dernières années, cette rubrique est souvent laissée vide. La suppression de ces indicateurs pourrait permettre de rationaliser le Cadre de gestion des résultats.

Tableau 1

Indicateurs mondiaux à supprimer

Revenu moyen des petits producteurs de denrées alimentaires (ODD 2.3.2)
Part de l'agriculture dans les dépenses publiques (indice) (ODD 2.a.1)

³ Par exemple, la direction avait fixé une cible très ambitieuse en matière d'impact sur la nutrition, à un moment où le portefeuille de projets tenant compte de cet enjeu était limité. Les projections ont donc été réalisées sur la base d'un très petit échantillon. Depuis, des données plus solides sont disponibles pour établir des projections plus précises et, dans ce cas, la direction propose de fixer une cible plus réaliste.

⁴ Notamment l'Association internationale de développement, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque interaméricaine de développement.

⁵ Notamment l'Association internationale de développement, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque interaméricaine de développement.

⁶ Ces indicateurs sont en effet d'une nature différente, étant donné qu'ils mesurent le degré d'ambition du FIDA s'agissant de la performance de ses projets, qui reste le même pour tout type de projet.

B. Niveau II: Résultats dans le domaine du développement

21. Le niveau II comprend trois ensembles d'indicateurs: i) les indicateurs d'impact, analysés au moyen des évaluations de l'impact attribuable au FIDA; ii) les notes relatives à la performance à l'achèvement, attribuées dans le cadre des rapports d'achèvement de projet; iii) les indicateurs de produit et d'effet direct, regroupés dans les indicateurs de base du FIDA. Il est proposé d'apporter des ajustements à ces trois ensembles d'indicateurs de niveau II.

Indicateurs d'impact

22. Au niveau de l'impact, le FIDA propose trois principaux ajustements. Premièrement, il est proposé d'ajouter un indicateur d'impact sur l'autonomisation des femmes, qui serait étudié au moyen des évaluations de l'impact attribuable au FIDA, et dont il serait rendu compte à la fin de chaque cycle de reconstitution des ressources. Le FIDA a systématiquement intégré les questions de genre dans ses opérations et, ~~a adopté au cours des derniers cycles de reconstitution des ressources précédents, il a accordé davantage d'attention aux programmes qui s'attachent activement à analyser, contrecarrer et faire évoluer les causes profondes des inégalités entre les hommes et les femmes et du manque d'autonomie des femmes et des filles. Par conséquent, l'importance accordée à ces programmes dans l'ensemble du portefeuille d'interventions en cours du FIDA progresse. une programmation de nature à transformer les rapports femmes-hommes. À chaque cycle, les nouveaux engagements qu'il prend en ce sens élargissent son portefeuille de projets transformateurs.~~ Compte tenu de l'impact considérable des questions de genre sur les opérations du FIDA, ce dernier propose d'inclure un indicateur d'impact mesurant l'autonomisation des femmes.
23. Deuxièmement, il est proposé d'ajouter un indicateur d'impact sur l'amélioration de la sécurité alimentaire. Dans le cadre de FIDA11, l'indicateur relatif à l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue a été utilisé. L'inclusion d'un indicateur d'impact officiel sur l'amélioration de la sécurité alimentaire dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA13 est proposée pour trois raisons: i) l'augmentation prévue du nombre de personnes sous-alimentées dans le monde compte tenu du contexte actuel; ii) le rôle central de l'ODD 2 (faim zéro) dans la mission du FIDA; iii) la complémentarité entre la sécurité alimentaire et la nutrition (déjà mesurée par un indicateur d'impact).
24. Dans le cadre de FIDA11, les résultats du Fonds en matière d'impact sur la nutrition ont été nettement inférieurs à la cible ambitieusement établie. Cela s'explique par le fait que les évaluations de l'impact ont porté sur des projets qui avaient été conçus avant que le FIDA ne mette en place une programmation tenant compte de la nutrition et n'intègre systématiquement les enjeux nutritionnels. Bien que les projets nouvellement conçus et en cours soient programmés pour produire des impacts sur la nutrition dans au moins 60% du portefeuille, de tels impacts ont peu de chances de se matérialiser au cours des cycles couverts par FIDA12 et FIDA13. La direction propose donc de revoir à la baisse la cible sur la nutrition en ramenant de 11 à 5 millions le nombre de personnes visées, compte tenu des dernières projections des évaluations de l'impact et de la proportion de projets tenant compte de la nutrition censés s'achever au cours de FIDA13. Néanmoins, il est toujours question d'atteindre les 11 millions de personnes au cours des prochains cycles.
25. Il est également proposé de modifier légèrement la formulation de l'indicateur de suivi de la mobilité économique, en précisant qu'il ne mesure que les trajectoires ascendantes.

Notation des effets directs obtenus dans le domaine du développement à l'achèvement des projets

26. Le FIDA propose d'abandonner la notation synthétique des effets directs globaux obtenus à l'achèvement des projets, afin de simplifier davantage son Cadre de

gestion des résultats. Les systèmes d'autoévaluation internes continueront de rendre compte, de suivre et de décrire les effets directs globaux obtenus à l'achèvement des projets, mais ceux-ci ne seront plus compris dans l'ensemble d'indicateurs destinés à la notation des effets directs qui sont inclus dans le Cadre de gestion des résultats. Selon la direction, pour les États membres, d'autres indicateurs d'effet direct spécifiques (comme ceux relatifs à l'efficacité ou à la pérennité) sont plus adaptés qu'un indicateur global pour assurer le contrôle et le suivi. Toutes les autres notations des effets directs seront conservées.

27. Par ailleurs, il est proposé d'ajuster la cible en matière de reproduction à plus grande échelle, en ramenant de 95% à 80% la part de projets censés obtenir une note plutôt satisfaisante ou mieux à cet égard. Cette proposition fait écho à un engagement pris au titre de FIDA12, à savoir l'élaboration d'un cadre pour la reproduction à plus grande échelle. La nouvelle définition de la reproduction à plus grande échelle adoptée par la direction ~~coïncide avec, qui est conforme à celle qui figure dans la version du Manuel de l'évaluation du FIDA publiée en 2022~~ ~~et l'IOE, qui porte sur l'autoévaluation et l'évaluation indépendante, mais~~ comporte des critères plus stricts: elle exclut de l'évaluation du potentiel de reproduction à plus grande échelle ou de sa réalisation effective les activités financées par le FIDA, pour ne retenir que les activités menées par les pouvoirs publics ou d'autres partenaires. De l'avis de la direction, étant donné que la reproduction à plus grande échelle par d'autres parties n'est pas entièrement sous le contrôle du FIDA et dépend de multiples facteurs exogènes, la cible visant à garantir que 80% des projets réunissent les conditions nécessaires à la transposition à plus grande échelle est réaliste tout en restant ambitieuse.

Indicateurs d'effets direct et de produit au niveau des projets

28. Il est proposé d'apporter deux ajustements principaux à ce type d'indicateurs. Le premier consiste à simplifier le Cadre de gestion des résultats en éliminant les cas où des indicateurs sont semblables ou étroitement liés. La direction propose de supprimer trois indicateurs spécifiques, étant donné qu'ils sont étroitement liés à d'autres indicateurs (qui eux sont maintenus).

Tableau 2

Indicateurs à supprimer

Domaine thématique du modèle opérationnel	Libellé de l'indicateur	Justification
Possibilités diversifiées en matière d'entrepreneuriat et d'emploi en milieu rural	Nombre d'entreprises rurales ayant accès à des services de développement commercial	Il est proposé de supprimer cet indicateur, car le domaine de la diversification des possibilités en matière d'entrepreneuriat et d'emploi en milieu rural est déjà couvert par un indicateur de produit et un indicateur d'effet direct.
Durabilité environnementale et changements climatiques	Nombre de groupes recevant un appui pour la gestion durable des ressources naturelles et des risques liés au climat	Il est proposé de supprimer cet indicateur, car le domaine de la durabilité environnementale et des changements climatiques est déjà couvert par deux indicateurs de produit et un indicateur d'effet direct.
Nutrition	Pourcentage de femmes déclarant avoir atteint le niveau de diversité alimentaire minimale	Il est proposé de supprimer cet indicateur sur la nutrition dans un souci de rationalisation, car il n'a été inclus dans les directives qu'en 2020 et n'est pris actuellement en compte que dans une très petite cohorte de projets. Même au sein de ce petit échantillon, seuls quelques projets sont à un stade assez avancé pour que l'on puisse communiquer des informations sur cet indicateur (lesquelles ne sont disponibles qu'après mi-parcours). Par conséquent, les résultats relatifs à cet indicateur ne seraient fondés que sur une poignée de projets. Par ailleurs, deux indicateurs sur la nutrition au niveau des produits et de l'impact figurent déjà dans le Cadre de gestion des résultats, auquel un indicateur d'impact sur la sécurité alimentaire a également été ajouté.

29. Le deuxième ajustement renvoie à la proposition de la direction d'abandonner les cibles pour ce qui concerne l'obtention des produits et des effets directs. Comme indiqué dans le RIDE 2023, la comparaison de la portée des interventions, des effets directs et des produits obtenus par rapport à des cibles a perdu de son intérêt au fil du temps, étant donné que les projets financés par le FIDA sont axés sur la demande. La proposition est conforme à l'approche adoptée dans les institutions de référence (voir le tableau 3), comme indiqué dans la partie sur les ajustements fondés sur des données probantes. Les projets du FIDA qui font l'objet d'un rapport au cours d'un cycle donné évoluent. Ils dépendent du type d'activités pour lesquelles les pays empruntent, ce qui reflète le contexte et les besoins de développement propres à chaque pays, qui à leur tour changent au fil du temps. C'est pourquoi les résultats enregistrés par les indicateurs varient également. Fixer des cibles sur la base de portefeuilles en cours, qui sont amenés à évoluer, n'est ni conseillé ni judicieux. En outre, dans le cas d'un projet conçu au cours d'un cycle donné, les résultats au niveau des produits et des effets directs ont peu de chances de se matérialiser au début du projet, phase qui coïncide néanmoins avec la période du cycle à laquelle les informations sont communiquées. Toutefois, la direction continuera d'assurer un suivi des cibles aux fins de la notation des effets directs à l'achèvement, étant donné que cette notation diffère des autres types d'indicateurs et reflète les ambitions du FIDA en ce qui concerne la performance de son portefeuille.

Tableau 3

Analyse comparative de la méthode de suivi des produits et des effets directs dans les différents cadres de gestion des résultats

<i>Institution</i>	<i>Intitulé du cadre</i>	<i>Année</i>	<i>Nombre de niveaux</i>	<i>Produit</i>	<i>Effet direct</i>
<i>Banque asiatique de développement</i>	Cadre de résultats institutionnels	2019-2024	4	Aucune cible spécifique n'a été trouvée	Aucune cible spécifique n'a été trouvée
<i>Banque africaine de développement</i>	Cadre de mesure des résultats	2016-2025	4	Cibles annuelles et cibles cumulées sur 10 ans	Pas de cible
<i>Association internationale de développement</i>	Système de mesure des résultats	2021-2023	3	Fourchette prévue, pas de cible	Fourchette prévue, pas de cible
<i>Banque interaméricaine de développement</i>	Cadre de résultats institutionnels	2020-2023	3	Pas de cible	Pas de cible

C. Niveau III: Performance opérationnelle, organisationnelle et financière

30. Au niveau III, le FIDA assure le suivi d'un ensemble d'indicateurs opérationnels, financiers et organisationnels, conformément aux priorités de FIDA13. Certains ajustements sont proposés au niveau III pour les trois ensembles d'indicateurs.

Harmoniser l'exécution des opérations

31. L'ensemble d'indicateurs opérationnels de niveau III permet d'évaluer la performance des programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP), ainsi que des projets, au stade de la conception et durant leur exécution, notamment la proactivité et la performance du FIDA du point de vue des principales parties prenantes. Conformément aux priorités de FIDA13, à savoir la collaboration avec le secteur privé et le renforcement des dispositifs en place pour faire face aux risques, il est proposé d'ajouter des indicateurs relatifs à la qualité des opérations non souveraines au stade de la conception, à la passation de marchés et aux PESEC dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA13. Les domaines relatifs aux PESEC et à la passation de marchés n'ayant commencé à être notés qu'en 2022,

les cibles ont été établies sur la base d'un jeu limité de données issues des projets approuvés en 2022.

Tableau 4
Indicateurs à ajouter

<i>Indicateur</i>	<i>Justification</i>
Conception tournée vers l'impact	
Note globale de la qualité de la conception des opérations non souveraines (note supérieure ou égale à 4)	Le FIDA a mis au point un outil d'assurance qualité pour examiner les opérations avec le secteur privé, qui lui permet de noter les divers aspects suivis depuis la conception du guichet pour le secteur privé, tels que la pertinence, l'additionnalité (financière et non financière), l'impact et les résultats dans le domaine du développement, les normes environnementales, sociales et de gouvernance et les risques.
Qualité de la passation de marchés à la conception des projets (note supérieure ou égale à 4)	Le FIDA a commencé à évaluer la qualité initiale de la passation de marchés en 2022. Comme il s'agit d'un domaine prioritaire, il est proposé d'ajouter cet indicateur au Cadre de gestion des résultats de FIDA13.
Respect des PESEC (note supérieure ou égale à 4)	Le FIDA a commencé à évaluer la qualité initiale relative aux PESEC en 2022. Comme il s'agit d'un domaine prioritaire, il est proposé d'ajouter cet indicateur au Cadre de gestion des résultats de FIDA13.

32. En vertu du principe de rationalisation, il est proposé de supprimer les indicateurs énoncés au tableau 5.

Tableau 5
Indicateurs à supprimer

<i>Indicateur</i>	<i>Justification</i>
Conception tournée vers l'impact	
Note globale de la qualité initiale des projets financés par un don (note supérieure ou égale à 4)	Il est proposé de supprimer cet indicateur du Cadre de gestion des résultats. Un rapport séparé sur les dons est désormais présenté au Conseil d'administration en application de la nouvelle politique sur les dons. On y trouvera des informations complètes à ce sujet. En outre, tous les dons soumis au Conseil d'administration doivent obtenir une note de 4 au moins. Le FIDA a par ailleurs obtenu des résultats bien supérieurs à la cible (100%), comme indiqué dans les trois derniers RIDE.
Performance des programmes de pays	
Pertinence des stratégies de pays du FIDA (note supérieure ou égale à 4)	Il est proposé de supprimer cet indicateur, conformément aux pratiques d'autres institutions et compte tenu de la bonne performance du FIDA en matière de pertinence. En outre, il est implicitement attendu que les programmes de pays du FIDA soient pertinents.
Renforcement des partenariats (note supérieure ou égale à 4)	Il est proposé de supprimer cet indicateur par souci de rationalisation. Il est déjà rendu compte de cette question au titre du Cadre de partenariat et dans les rapports à ce sujet.
COSOP intégrant des interventions du secteur privé complétant le programme de prêts et dons	Cet indicateur fait double emploi avec l'engagement relatif aux COSOP recensant des possibilités de collaboration avec le secteur privé. Pour éviter la duplication des engagements et des indicateurs, il est proposé de supprimer cet indicateur du Cadre de gestion des résultats, mais d'en assurer le suivi dans le cadre du rapport sur les engagements. En outre, il est proposé d'ajouter au Cadre de gestion des résultats un nouvel indicateur sur la qualité initiale des opérations non souveraines.

Assembler des fonds au service du développement et faire jouer l'effet de levier

33. Il est proposé de retirer un indicateur financier du Cadre de gestion des résultats de FIDA13. En effet, le FIDA a renforcé son architecture financière, et le Comité d'audit communique régulièrement au Conseil d'administration des informations sur les domaines financiers (voir le tableau 6).

Tableau 6
Indicateur à supprimer

Indicateur	Justification
Efficience institutionnelle	
Ratio budget administratif/portefeuille de prêts et dons en cours	L'indicateur est semblable à l'indicateur 3.5.1 et il en est déjà rendu compte dans le document distinct qui est soumis chaque année au Conseil d'administration pour présenter le budget. Il est donc proposé de supprimer cet indicateur d'efficience, mais de conserver l'indicateur 3.5.1.

Renforcer l'efficacité institutionnelle

34. L'engagement du personnel est un élément essentiel de l'efficacité institutionnelle dans le cadre de FIDA13. Il est proposé d'inclure un nouvel indicateur relatif à ce domaine prioritaire dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA13.

Tableau 7
Indicateur à ajouter

Indicateur	Justification
Décentralisation et gestion des ressources humaines	
Indice d'engagement du personnel (Sondage mondial du personnel), accompagné d'indicateurs spécifiques liés à la Stratégie du FIDA pour la diversité, l'équité et l'inclusion	Il est proposé d'inclure cet indicateur dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie pour la diversité, l'équité et l'inclusion.

35. Il est proposé que les cinq indicateurs énumérés au tableau 8 soient supprimés du Cadre de gestion des résultats de FIDA13.

Tableau 8
Indicateurs à supprimer

Indicateur	Justification
Proportion de postes inscrits au budget pour les bureaux de pays/pôles régionaux	Il est proposé de supprimer cet indicateur, étant donné que le FIDA est en bonne voie pour atteindre la cible de 45% d'ici à 2024 et que cet objectif ne sera pas revu à la hausse dans le cadre de FIDA13.
Délai de recrutement aux postes d'administrateur et d'administratrice vacants	Il est proposé de supprimer cet indicateur, qui mesure seulement le temps nécessaire à la sélection des candidats (délai séparant la clôture de l'offre d'emploi de la convocation par le comité des nominations). Cet indicateur ne rend pas adéquatement compte de la qualité ni de l'efficacité des recrutements. Le suivi du taux de vacance de postes, qui est un meilleur outil de mesure, a déjà été inclus dans le registre central des risques.
Pourcentage de membres du personnel achevant la formation en ligne consacrée à la prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles	Il est proposé de supprimer cet indicateur. La formation est obligatoire pour l'ensemble du personnel du FIDA, de sorte que l'indicateur devrait toujours afficher une cible atteinte à 100%. En outre, le Bureau de la déontologie aborde déjà ce point dans un rapport présenté séparément au Conseil d'administration.
Gestion de la performance	Cet indicateur avait été ajouté au Cadre de gestion des résultats de FIDA12. Il est proposé de le supprimer, car il ne permet pas d'évaluer adéquatement la qualité de la gestion de la performance.
Transparence	
Degré de conformité des publications du FIDA aux normes de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide	Il est proposé de supprimer cet indicateur. Les États membres n'ont formulé aucune question ou observation à ce sujet dans le cadre des trois derniers RIDE, et la cible de 75% fixée au titre de FIDA11 a été constamment dépassée au cours de ce même cycle, ainsi qu'en 2022, comme indiqué dans l'examen à mi-parcours de FIDA12. En outre, la conformité est évaluée par un organisme externe (l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide) sur la base des données publiées.

V. Mesurer et rendre compte

36. Chaque année, la direction continuera à rendre compte du Cadre de gestion des résultats dans le RIDE. Le tableau de bord du Cadre de gestion des résultats

continuera d'être diffusé à la fois en interne, où il servira d'outil de gestion, et en externe, afin que le Conseil d'administration puisse évaluer à tout moment la performance du FIDA au regard des indicateurs.

37. Le délai de communication des informations peut varier d'un indicateur à l'autre. Par exemple, les informations sur les indicateurs d'impact ne sont communiquées qu'à la fin de chaque cycle. Dans le cas d'autres indicateurs, elles sont communiquées chaque année. Le FIDA continuera également à rendre compte de certains sujets thématiques distincts, dans le cadre de rapports séparés tels que le Rapport sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales (proposé pour la première fois durant FIDA12), le rapport sur la déontologie ou le rapport sur les dons.
38. On trouvera ci-après le Cadre de gestion des résultats complet proposé pour FIDA13 (comprenant les indicateurs assortis des cibles, des définitions et les sources de données utilisées). Il contient des indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais (SMART) pour mesurer l'efficacité du Fonds en matière de développement, tout en mettant l'accent sur les domaines prioritaires de FIDA13. Des travaux sont en cours pour rendre compte des domaines pour lesquels les données collectées sont encore insuffisantes (comme la biodiversité).

Indicateurs du Cadre de gestion des résultats pour FIDA13

Niveau I – Objectifs et contexte à l'échelle mondiale

Numéro	Libellé de l'indicateur	Objectif de développement durable	Source	Valeur de référence (année)
1.1	ODD 1: Pas de pauvreté			
1.1.1	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international (1,90 USD par jour)	1.1.1	Division de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies	s.o.
1.2	ODD 2: Faim zéro			
1.2.1	Prévalence de l'insécurité alimentaire	2.1.2	Division de statistique	s.o.
1.2.2	Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans	2.2.2	Division de statistique	s.o.
1.2.3	Productivité des petits producteurs de denrées alimentaires	2.3.1	Division de statistique	s.o.

Niveau II – Résultats dans le domaine du développement

Numéro	Libellé de l'indicateur	Objectif de développement durable	Source	Valeur de référence	Cible de FIDA12	Cible proposée pour FIDA13
2.1	Impact					
2.1.1	Nombre de personnes ayant connu une ascension économique (en millions)	2.3 et 1.2	Évaluation de l'impact	77,4	68	87
2.1.2	Nombre de personnes dont la production s'est améliorée (en millions)	2.3.2	Évaluation de l'impact	62,4	51	71
2.1.3	Nombre de personnes jouissant d'un meilleur accès aux marchés (en millions)	2.3	Évaluation de l'impact	64,4	55	73
2.1.4	Nombre de personnes dont la résilience s'est renforcée (en millions)	1.5	Évaluation de l'impact	38,2	28	43
2.1.5	Nombre de personnes dont la nutrition s'est améliorée (en millions)	2.1	Évaluation de l'impact	0,6	11	5
2.1.6	Nombre de personnes dont la sécurité alimentaire s'est améliorée (en millions)	2.1.2	Évaluation de l'impact	58,3	<i>Nouveau</i>	66
2.1.7	Nombre de membres de ménages où les femmes jouissent d'un plus grand pouvoir d'action (en millions)	5.6	Évaluation de l'impact	<i>Nouveau</i>	<i>Nouveau</i>	61

<i>Numéro</i>	<i>Libellé de l'indicateur</i>	<i>Objectif de développement durable</i>	<i>Source</i>	<i>Valeur de référence</i>	<i>Cible de FIDA12</i>	<i>Cible proposée pour FIDA13</i>
2.2	Notation des effets directs obtenus dans le domaine du développement à l'achèvement des projets					
2.2.1	Performance des pouvoirs publics (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	s.o.	Notes issues des rapports d'achèvement de projet (RAP)	88	80	80
2.2.2	Performance du FIDA (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	s.o.	Notes des RAP	95	90	90
2.2.3	Efficience (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	s.o.	Notes des RAP	76	80	80
2.2.4	Pérennité des avantages (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	s.o.	Notes des RAP	83	85	85
2.2.5	Reproduction à plus grande échelle [nouvelle définition] (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	s.o.	Notes des RAP	87	95	80
2.2.6	Égalité femmes-hommes (note supérieure ou égale à 4/note supérieure ou égale à 5) (en pourcentage)	5	Notes des RAP supérieures ou égales à 4	89	90	90
		5	Notes des RAP supérieures ou égales à 5	42	60	60
2.2.7	Gestion de l'environnement et des ressources naturelles et adaptation aux changements climatiques (en pourcentage)	13 et 15	Notes des RAP en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles	93	90	90
		13 et 15	Notes des RAP en matière d'adaptation aux changements climatiques	92	90	90

<i>Numéro</i>	<i>Domaine thématique</i>	<i>Libellé de l'indicateur</i>	<i>Objectif de développement durable</i>	<i>Source</i>	<i>Valeur de référence</i>	<i>Cible de FIDA12</i>	<i>Modification proposée pour FIDA13</i>
2.3	Effets directs et produits au niveau des projets						
2.3.1	Portée des interventions	Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par des projets (en millions)	1.4	Indicateurs de base	78,5	127	Suivi
2.3.2	Accès aux technologies agricoles et aux services de production	Nombre d'hectares de terres agricoles où ont été construites ou remises en état des infrastructures en rapport avec l'eau	2.3	Indicateurs de base	381 580	610 000	Suivi
2.3.3		Nombre de personnes formées aux pratiques ou technologies de production (en millions)	2.3	Indicateurs de base	2,5	3,25	Suivi
2.3.4	Services financiers inclusifs	Nombre de personnes vivant en milieu rural qui ont accès à des services financiers (épargne, crédit, assurance, envois de fonds, etc.) (en millions)	2.3	Indicateurs de base	9,9	23	Suivi
2.3.5	Possibilités diversifiées en matière d'entrepreneuriat et d'emploi en milieu rural	Nombre de personnes formées à des activités génératrices de revenus ou à la gestion d'entreprise (en millions)	4.4	Indicateurs de base	3,5	3,1	Suivi
2.3.6		Nombre de bénéficiaires occupant un nouvel emploi ou ayant accès à de nouvelles possibilités d'emploi	8.5	Indicateurs de base relatifs aux effets directs	-	Suivi	Suivi
2.3.7	Organisations de producteurs ruraux	Nombre de producteurs ruraux bénéficiant d'un appui qui appartiennent à une organisation de producteurs ruraux (en millions)	2.3	Indicateurs de base	1,3	1	Suivi
2.3.8	Infrastructures rurales	Nombre de kilomètres de routes construites, remises en état ou améliorées	9.1	Indicateurs de base	8 170	19 000	Suivi
2.3.9	Durabilité environnementale et changements climatiques	Nombre d'hectares exploités selon des pratiques résilientes face aux changements climatiques (en millions)	2.4	Indicateurs de base	1,92	1,9	Suivi
2.3.10		Nombre de ménages déclarant avoir adopté des technologies et des pratiques écologiquement viables et résilientes face aux changements climatiques	13.1	Indicateurs de base relatifs aux effets directs	237 701	350 000	Suivi
2.3.11		Volume d'émissions de gaz à effet de serre évitées et/ou de carbone stocké (en millions de tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone sur 20 ans)	13.1	Indicateurs de base relatifs aux effets directs	20,2	95	Suivi

2.3.12	Nutrition	Nombre de personnes/ménages ayant bénéficié d'un appui ciblé pour améliorer leur nutrition (en millions)	2.1	Indicateurs de base	2,07	6	Suivi
2.3.13	Accès aux ressources naturelles	Nombre de bénéficiaires obtenant un accès plus sûr à la terre	1.4	Indicateurs de base	51 050	Suivi	Suivi

Niveau III – Performance opérationnelle, organisationnelle et financière

Numéro	Libellé de l'indicateur	Source	Valeur de référence	Cible de FIDA12	Cible proposée pour FIDA13
Harmoniser l'exécution des programmes					
3.1	Conception tournée vers l'impact				
3.1.1	Note globale de la qualité de la conception des projets (note supérieure ou égale à 4/note supérieure ou égale à 5)	Notes issues de l'assurance qualité supérieures ou égales à 4	100	95	100
		Notes issues de l'assurance qualité supérieures ou égales à 5	Nouveau	Nouveau	25
3.1.2	Financement de l'action climatique: programme de prêts et dons axé sur les changements climatiques (en pourcentage)	Validation institutionnelle basée sur les méthodes utilisées par les banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'action climatique	30	40	45
3.1.3	Capacités en matière d'action climatique: projets conçus dans le but de renforcer les capacités d'adaptation (en pourcentage)	Validation institutionnelle	69	90	90
3.1.4	Projets conçus dans le but d' <u>obtenir des effets directs porteurs de transformation à l'appui de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes</u> transformer les normes liées au genre et les rapports femmes-hommes	Validation institutionnelle	53	35	35
3.1.5	Pertinence des approches de ciblage dans les projets d'investissement du FIDA (note supérieure ou égale à 4/note supérieure ou égale à 5)	Notes issues de l'assurance qualité supérieures ou égales à 4	Nouveau	Nouveau	100%
		Notes issues de l'assurance qualité supérieures ou égales à 5	Nouveau	Nouveau	50%
3.1.6	Note globale de la qualité de la conception des opérations non souveraines (note supérieure ou égale à 4)	Examens de l'assurance qualité	Nouveau	Nouveau	100%
3.1.7	Qualité de la passation de marchés à la conception des projets (note supérieure ou égale à 4)	Notes relatives à la qualité initiale	50	Nouveau	50
3.1.8	Respect des PESEC (note supérieure ou égale à 4)	Notes relatives à la qualité initiale	90	Nouveau	100
3.2	Gestion proactive du portefeuille				

Numéro	Libellé de l'indicateur	Source	Valeur de référence	Cible de FIDA12	Cible proposée pour FIDA13
3.2.1	Taux de décaissement	Oracle FLEXCUBE	16,8	15	16
3.2.2	Avancement global de l'exécution (note supérieure ou égale à 4)	Notes de supervision	80	85	80
3.2.3	Indice de proactivité	Validation institutionnelle	80	70	80
3.2.4	Qualité de la participation et des retours d'information des groupes cibles des projets (note supérieure ou égale à 4)	Notes de supervision	94	80	85
3.3	Performance des programmes de pays				
3.3.1	Efficacité des stratégies de pays du FIDA (note plutôt satisfaisante ou supérieure)	Rapports d'achèvement des COSOP	86	80	80
		Enquête auprès des parties prenantes	86	90	90
3.3.2	Contribution à l'élaboration des politiques au niveau des pays (note plutôt satisfaisante ou supérieure)	Rapports d'achèvement des COSOP	86	80	80
		Enquête auprès des parties prenantes	78	90	90
3.3.3	Gestion des connaissances (note plutôt satisfaisante ou supérieure)	Rapports d'achèvement des COSOP	71	80	80
		Enquête auprès des parties prenantes	93	90	90
3.3.4	Qualité globale de la coopération Sud-Sud et triangulaire dans les COSOP (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	Notes issues de l'assurance qualité	100	90	100
Assembler des fonds au service du développement et faire jouer l'effet de levier					
3.4	Ressources				
3.4.1	Fonds propres utilisables	Bases de données institutionnelles	24,9	Suivi	Suivi
3.4.2	Ratio d'endettement	Bases de données institutionnelles	23,6	Suivi	Suivi
3.4.3	Ratio de cofinancement	Système de projets d'investissement et de dons (GRIPS)	1/1,63	1/1,5	1/1,6
	Ratio de cofinancement (national)	GRIPS	1/0,88	1/0,8	1/0,8
	Ratio de cofinancement (international)	GRIPS	1/0,75	1/0,7	1/0,8
3.4.4	Effet de levier des investissements non souverains mobilisés par le FIDA	Bases de données institutionnelles	6,5	5	5

Numéro	Libellé de l'indicateur	Source	Valeur de référence	Cible de FIDA12	Cible proposée pour FIDA13
Harmoniser le cadre institutionnel					
3.5	Efficiences institutionnelles				
3.5.1	Ratio dépenses administratives/programme de prêts et dons du FIDA (y compris les fonds gérés par le FIDA)	Bases de données institutionnelles	15,1	12,5	12,5
3.6	Décentralisation et gestion des ressources humaines				
3.6.1	Efficacité de la décentralisation	Enquête auprès des bureaux de pays du FIDA	72	80	80
3.6.2	Pourcentage de femmes occupant des postes de niveau P-5 et supérieur	Bases de données institutionnelles	44,4	40	≥ 45
3.6.3	Indice d'engagement du personnel (Sondage mondial du personnel), accompagné d'indicateurs spécifiques liés à la Stratégie du FIDA pour la diversité, l'équité et l'inclusion	Sondage mondial du personnel	Nouveau	Nouveau	80
3.7	Transparence				
3.7.1	Pourcentage de RAP soumis dans les délais (dont pourcentage de rapports rendus publics)	Système de gestion des résultats opérationnels	87 (85)	85 (90)	85 (90)

Définitions et sources de données des indicateurs du Cadre de gestion des résultats de FIDA13

Niveau I – Objectifs et contexte à l'échelle mondiale

Numéro	Libellé de l'indicateur	Objectif de développement durable	Source	Définition (provisoire)
1.1	ODD 1: Pas de pauvreté			
1.1.1	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international (1,90 USD par jour)	1.1.1	Division de statistique	Indicateur 1.1.1 des ODD – Pourcentage de la population vivant avec moins de 1,90 USD par jour en parité de pouvoir d'achat 2011 au niveau international. Le seuil de pauvreté fixé au niveau international est actuellement égal à 1,90 USD par jour en parité de pouvoir d'achat 2011.
1.2	ODD 2: Faim zéro			
1.2.1	Prévalence de l'insécurité alimentaire	2.1.2	Division de statistique	Indicateur 2.1.2 des ODD – Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue.
1.2.2	Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans	2.2.2	Division de statistique	Indicateur 2.2.2 des ODD – Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'Organisation mondiale de la Santé) chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation).
1.2.3	Productivité des petits producteurs de denrées alimentaires	2.3.1	Division de statistique	Indicateur 2.3.1 des ODD – Volume de la production agricole des petits producteurs de denrées alimentaires (cultures, élevage, pêche et activités forestières) par nombre de jours. L'indicateur correspond au rapport entre la production annuelle et le nombre de jours ouvrables sur une année.

Niveau II – Résultats dans le domaine du développement

Numéro	Libellé de l'indicateur	Objectif de développement durable	Source	Définition (provisoire)
2.1	Impact			
2.1.1	Nombre de personnes ayant connu une ascension économique (en millions)	2.3 et 1.2	Évaluation de l'impact	Projection, fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de ruraux dont la situation économique a évolué (de 10% ou plus), notamment du point de vue des revenus, de la consommation et de la richesse. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées en 2028.
2.1.2	Nombre de personnes dont la production s'est améliorée (en millions)	2.3	Évaluation de l'impact	Projection, fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de personnes enregistrant une augmentation importante (20% ou plus) de leur production agricole. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées en 2028.
2.1.3	Nombre de personnes jouissant d'un meilleur accès aux marchés (en millions)	2.3	Évaluation de l'impact	Projection, fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de personnes enregistrant une augmentation de la valeur de la production vendue (20% ou plus) sur les marchés agricoles. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées en 2028.

Numéro	Libellé de l'indicateur	Objectif de développement durable	Source	Définition (provisoire)
2.1.4	Nombre de personnes dont la résilience s'est renforcée (en millions)	1.5	Évaluation de l'impact	Projection, fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de personnes dont la résilience s'est renforcée (de 20% ou plus). Les données relatives à cet indicateur seront communiquées en 2028.
2.1.5	Nombre de personnes dont la nutrition s'est améliorée (en millions)	2.1	Évaluation de l'impact	Projection, fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de personnes dont la nutrition s'est améliorée (augmentation de 10% ou plus de la diversité alimentaire) (la pandémie de COVID-19 et les autres crises mondiales seront ici considérées). Les données relatives à cet indicateur seront communiquées en 2028.
2.1.6	Nombre de personnes dont la sécurité alimentaire s'est améliorée (en millions)	2.1.2	Évaluation de l'impact	Projection, fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de personnes dont la sécurité alimentaire s'est améliorée (de 10% ou plus sur l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue). Les données relatives à cet indicateur seront communiquées en 2028.
2.1.7	Nombre de membres de ménages où les femmes jouissent d'un plus grand pouvoir d'action (en millions)	5.6	Évaluation de l'impact	Nombre de personnes vivant dans des ménages où s'est améliorée la participation économique des femmes, mesurée en fonction du pouvoir de décision concernant les sources de revenus (10% ou plus). Les données relatives à cet indicateur seront communiquées en 2028.
2.2	Notation des effets directs obtenus dans le domaine du développement à l'achèvement des projets			
2.2.1	Performance des pouvoirs publics (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	s.o.	Notes des RAP	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants (4) ou mieux s'agissant de la performance de l'emprunteur. Cette performance est définie par la mesure dans laquelle les pouvoirs publics (à savoir les autorités centrales, les collectivités locales et les organismes d'exécution) ont appuyé la conception, l'exécution et l'obtention de résultats, favorisé l'instauration d'un environnement favorable sur le plan des politiques, et contribué à ce que l'intervention ou le programme de pays produise un impact durable. Par ailleurs, la bonne appropriation des interventions par l'emprunteur (pouvoirs publics et organisme d'exécution) et la responsabilité assumée par ce dernier durant toutes les phases des projets permettent de garantir la qualité des préparatifs et de l'exécution et le respect des engagements et des accords, tout en favorisant un environnement politique favorable, l'établissement des fondements qui étayeront des résultats durables et la participation des parties prenantes aux projets.
2.2.2	Performance du FIDA (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	s.o.	Notes des RAP	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants (4) ou mieux s'agissant de la performance du FIDA. Il s'agit de la mesure dans laquelle le FIDA a appuyé la conception, l'exécution et l'obtention de résultats, favorisé l'instauration d'un environnement politique favorable, et contribué à ce que l'intervention ou le programme de pays produise un impact durable.
2.2.3	Efficiences (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	s.o.	Notes des RAP	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants (4) ou mieux du point de vue de l'efficacité par rapport au nombre total de projets clôturés au cours des trois années précédentes ayant été notés sur leur efficacité. Cet indicateur porte sur la mesure dans laquelle une intervention produit ou est susceptible de produire des résultats de façon économique et dans les temps. Le terme « économique » désigne la conversion des intrants (fonds, connaissances techniques, ressources naturelles, temps, etc.) en produits, effets directs et impacts de la façon la plus rentable possible, compte tenu des options envisageables dans le contexte. L'expression « dans les temps » désigne le fait de respecter les délais fixés ou des délais raisonnablement adaptés aux exigences liées à l'évolution du contexte. Il peut convenir d'examiner l'efficacité opérationnelle (mesure dans laquelle une intervention a été bien gérée).

Numéro	Libellé de l'indicateur	Objectif de développement durable	Source	Définition (provisoire)
2.2.4	Pérennité des avantages (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	s.o.	Notes des RAP	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants (4) ou mieux s'agissant de la pérennité des avantages. Cet indicateur évalue la mesure dans laquelle les avantages nets d'une intervention ou d'une stratégie perdurent et sont reproduits à plus grande échelle (ou sont susceptibles de perdurer et d'être reproduits à plus grande échelle) par les autorités publiques, les organisations donatrices, le secteur privé et d'autres organismes. Il s'agit notamment d'examiner les capacités financières, économiques, sociales, environnementales et institutionnelles des systèmes nécessaires à la pérennisation des avantages nets dans le temps. Il convient à ce titre de mener des analyses de la résilience, des risques et des arbitrages potentiels entre les priorités.
2.2.5	Reproduction à plus grande échelle (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	s.o.	Notes des RAP	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants (4) ou mieux du point de vue de la reproduction à plus grande échelle. Il y a reproduction à plus grande échelle lorsque: i) les partenaires bilatéraux et multilatéraux (entités du secteur privé, populations) adoptent et diffusent une solution mise à l'essai par le FIDA; ii) d'autres parties prenantes investissent des ressources pour déployer une solution à grande échelle; iii) les pouvoirs publics appliquent un cadre d'action visant à généraliser une solution mise à l'essai par le FIDA (de la pratique aux politiques). La reproduction à plus grande échelle ne se cantonne pas aux innovations.
2.2.6	Égalité femmes-hommes (note supérieure ou égale à 4/note supérieure ou égale à 5) (en pourcentage)	5	Notes des RAP supérieures ou égales à 4	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants (4), satisfaisants (5) ou mieux concernant l'égalité femmes-hommes, soit les projets ayant partiellement contribué à répondre aux besoins en la matière et à réaliser l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes en atteignant deux des trois objectifs de la politique en matière de genre: 1) autonomisation économique; 2) égalité des femmes et des hommes dans la représentation et l'influence qu'ils ont dans les décisions; 3) équité dans la répartition de la charge de travail.
			Notes des RAP supérieures ou égales à 5	Cet indicateur évalue la mesure dans laquelle les interventions du FIDA ont contribué à faire progresser l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes dans les domaines suivants: accès et droits des femmes au patrimoine, aux ressources et aux services; participation aux décisions; répartition équilibrée de la charge de travail et impact sur les revenus, la situation nutritionnelle et les moyens d'existence des femmes; transformation durable, inclusive et profonde des normes sociales, des attitudes, des comportements et des croyances qui sous-tendent les inégalités femmes-hommes.
2.2.7	Gestion de l'environnement et des ressources naturelles et adaptation aux changements climatiques (en pourcentage)	13 et 15	Notes des RAP en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants (4) ou mieux du point de vue de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles ainsi que des changements climatiques. Cet indicateur évalue la mesure dans laquelle un projet a contribué à améliorer la durabilité environnementale et la résilience aux changements climatiques dans la petite agriculture. Concernant la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, la note tient compte des changements positifs et négatifs dans la réserve de ressources naturelles (forêts, ressources marines et halieutiques, pâturages, ressources en eau, etc.) qui peuvent être attribués aux interventions de projet, ainsi que des impacts positifs ou négatifs – délibérés ou non – sur l'environnement.
			Notes des RAP en matière d'adaptation aux changements climatiques	Concernant l'adaptation aux changements climatiques, la note tient compte des éléments suivants: i) qualité des interventions visant à réduire la vulnérabilité des ménages, des agroécosystèmes et des systèmes naturels face aux effets actuels et attendus des changements climatiques; ii) manière dont les projets ont donné aux populations rurales les moyens de faire face aux effets des changements climatiques et des catastrophes naturelles, de les atténuer ou de les prévenir; iii) efficacité du projet pour ce qui est d'acheminer des financements pour l'action climatique et environnementale vers les petits exploitants.

Numéro	Libellé de l'indicateur		Objectif de développement durable	Source	Définition (provisoire)
2.3	Effets directs et produits au niveau des projets				
2.3.1	Portée des interventions	Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés dans le cadre des projets	1.4	Indicateurs de base	Nombre total de personnes dans les ménages appuyés par des projets financés par le FIDA (chiffre cumulé concernant le portefeuille de projets en cours ou récemment achevés au moment de la période considérée).
2.3.2	Accès aux technologies agricoles et aux services de production	Nombre d'hectares de terres agricoles où ont été construites ou remises en état des infrastructures en rapport avec l'eau	2.3	Indicateurs de base	Le nombre d'hectares de terres agricoles où ont été construites ou remises en état des infrastructures en rapport avec l'eau permet de mesurer les possibilités créées en matière d'irrigation, c'est-à-dire la superficie pouvant être irriguée chaque année par la quantité d'eau devenue disponible grâce aux ouvrages construits ou raccordés à l'extrémité des cours d'eau ou au point terminal des systèmes de distribution de l'eau. Les infrastructures en rapport avec l'eau comprennent les barrages et les fossés, les infrastructures d'irrigation et de drainage, les infrastructures de collecte d'eau de pluie (dans les champs), les puits et autres points d'eau construits ou remis en état avec l'appui des projets.
2.3.3		Nombre de personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production	2.3	Indicateurs de base	Nombre de personnes qui ont suivi au moins une formation aux pratiques et technologies de production améliorées ou innovantes au cours de la période considérée (chiffre cumulé concernant le portefeuille de projets en cours ou récemment achevés au moment de la période à l'examen). Ces formations peuvent porter sur la production végétale, animale ou halieutique.
2.3.4	Services financiers inclusifs	Nombre de personnes vivant en milieu rural qui ont accès à des services financiers (épargne, crédit, assurance, envois de fonds, etc.)	2.3	Indicateurs de base	Nombre de personnes ayant eu accès au moins une fois à un produit ou service financier spécifiquement promu ou soutenu par le projet et le prestataire de services financiers partenaire (chiffre cumulé concernant le portefeuille de projets en cours ou récemment achevés au moment de la période considérée). Parmi ces services figurent les prêts et microprêts, les fonds d'épargne, les produits de microassurance ou d'assurance, les envois de fonds et l'adhésion à une organisation financière de proximité (groupe d'épargne et de crédit, par exemple).
2.3.5	Possibilités diversifiées en matière d'entrepreneuriat et d'emploi en milieu rural	Nombre de personnes formées à des activités génératrices de revenus ou à la gestion d'entreprise	4.4	Indicateurs de base	Personnes qui ont reçu une formation sur des thèmes en rapport avec des activités génératrices de revenus, notamment le traitement post-production, la transformation et la commercialisation (chiffre cumulé concernant le portefeuille de projets en cours ou récemment achevés au moment de la période considérée).
2.3.6		Nombre de bénéficiaires occupant un nouvel emploi ou ayant accès à de nouvelles possibilités d'emploi	8.5	Indicateurs de base relatifs aux effets directs	Nombre de nouveaux emplois permanents ou saisonniers récurrents agricoles et non agricoles qui ont été créés grâce aux activités prévues et menées depuis le démarrage du projet, correspondant soit à des travailleurs indépendants, soit à des salariés de microentreprises, de petites entreprises et de moyennes entreprises (chiffre cumulé concernant le portefeuille de projets en cours ou récemment achevés au moment de la période considérée). Les emplois créés dans les organisations paysannes ayant bénéficié d'un appui au titre du projet sont également inclus, mais les emplois temporaires créés pour une durée limitée (par exemple pour la construction de routes) sont exclus.
2.3.7	Organisations de producteurs ruraux	Nombre de producteurs ruraux bénéficiant d'un appui qui appartiennent à	2.3	Indicateurs de base	Nombre de producteurs ruraux appartenant à une organisation de producteurs ruraux appuyée par un projet, qu'elle soit ou non officiellement enregistrée, au cours de la période examinée (chiffre cumulé concernant le portefeuille de projets en cours ou récemment achevés au moment de la période considérée).

Numéro	Libellé de l'indicateur	Objectif de développement durable	Source	Définition (provisoire)	
		une organisation de producteurs ruraux			
2.3.8	Infrastructures rurales	Nombre de kilomètres de routes construites, remises en état ou modernisées	9.1	Indicateurs de base	Longueur totale, en kilomètres, de routes entièrement construites, remises en état ou modernisées (par exemple, routes de desserte transformées en routes asphaltées) (chiffre cumulé concernant le portefeuille de projets en cours ou récemment achevés au moment de la période considérée). Tous les types de routes seront inclus: routes de desserte, routes revêtues et voies primaires, secondaires ou tertiaires.
2.3.9	Durabilité environnementale et changements climatiques	Nombre d'hectares de terres exploités selon des pratiques résilientes aux changements climatiques	2.4	Indicateurs de base	Nombre d'hectares de terres sur lesquelles des activités ont été menées en vue de régénérer les fonctions productives et protectrices de la terre, de l'eau et des écosystèmes naturels ou d'inverser les processus de dégradation aux fins du renforcement de la résilience face à des vulnérabilités climatiques précises (chiffre cumulé concernant le portefeuille de projets en cours ou récemment achevés au moment de la période considérée).
2.3.10		Nombre de ménages déclarant avoir adopté des technologies et des pratiques écologiquement viables et résilientes aux changements climatiques	13.1	Indicateurs de base relatifs aux effets directs	Ménages déclarant: a) qu'ils sont pleinement satisfaits des intrants, des pratiques ou des techniques promus, et b) qu'ils utilisent désormais ces intrants, pratiques et technologies en remplacement des précédents (chiffre cumulé concernant le portefeuille de projets en cours ou récemment achevés au moment de la période considérée).
2.3.11		Volume d'émissions de gaz à effet de serre évitées et/ou de carbone stocké (en millions de tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone sur 20 ans)	13.1	Indicateurs de base relatifs aux effets directs	Cet indicateur mesure le volume total d'émissions de gaz à effet de serre évitées et/ou de carbone stocké (exprimé en tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone) sur un horizon de 20 ans. Cet horizon couvre la phase d'exécution du projet (qui dure généralement de 6 à 8 ans), pendant laquelle les activités sont menées, mais aussi la « phase de capitalisation » des acquis (d'une durée habituelle de 12 à 14 ans, qui sera ajustée en fonction de la durée du projet pour obtenir une projection à 20 ans), pendant laquelle on peut encore constater l'impact des activités du projet, par exemple sur la teneur du sol en carbone ou la biomasse.
2.3.12	Nutrition	Nombre de personnes/ménages ayant bénéficié d'un appui ciblé pour améliorer leur nutrition	2.1	Indicateurs de base	Nombre de personnes ayant directement participé aux activités appuyées par un projet en vue d'améliorer la nutrition (chiffre cumulé concernant le portefeuille de projets en cours ou récemment achevés au moment de la période considérée). Les activités tenant compte des enjeux nutritionnels sont ajustées en fonction des problèmes nutritionnels propres à chaque contexte. Elles ciblent parfois les membres du ménage et non des individus, comme c'est le cas des activités axées sur la volaille de basse-cour ou les jardins potagers.
2.3.13	Accès aux ressources naturelles	Nombre de bénéficiaires obtenant un accès plus sûr à la terre	1.4	Indicateurs de base	Nombre de bénéficiaires ayant reçu un appui (chiffre cumulé concernant le portefeuille de projets en cours ou récemment achevés au moment de la période considérée) pour l'obtention de droits officiels de propriété ou d'utilisation des terres (forêts, terres agricoles ou pâturages), des ressources en eau (pour la consommation animale, l'irrigation des cultures, l'usage domestique ou la consommation d'eau potable) ou des plans d'eau (pour la pêche par capture ou l'aquaculture), tels qu'ils sont reconnus ou intégrés dans les relevés cadastraux, les bases de données foncières ou d'autres systèmes d'information foncière accessibles au public.

Niveau III – Performance opérationnelle, financière et organisationnelle

Numéro	Libellé de l'indicateur	Source	Définition (provisoire)
Harmoniser l'exécution des programmes			
3.1	Conception tournée vers l'impact		
3.1.1	Note globale de la qualité de la conception des projets (note supérieure ou égale à 4/note supérieure ou égale à 5) (en pourcentage)	Notes issues de l'assurance qualité supérieures ou égales à 4 Notes issues de l'assurance qualité supérieures ou égales à 5	Note synthétique attribuée au cours du processus d'assurance qualité au regard de plusieurs aspects, à savoir: i) la prise en compte du contexte national; ii) l'évaluation des capacités institutionnelles nationales et locales; iii) la cohérence des objectifs, des activités et des effets directs et produits attendus qui sont proposés; iv) la préparation à l'exécution; v) la probabilité de réalisation des objectifs de développement; vi) la proportion dans laquelle les recommandations relatives à l'amélioration de la qualité ont été appliquées. Les notes sont calculées sur une moyenne sur 12 mois.
3.1.2	Financement de l'action climatique: programme de prêts et dons axé sur les changements climatiques	Validation institutionnelle fondée sur les méthodes employées par les banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'action climatique	Valeur en USD communiquée sous la forme d'un pourcentage du montant total des opérations approuvées du FIDA, calculé à l'aide des méthodes internationalement reconnues utilisées par les banques multilatérales de développement pour le suivi des financements destinés à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets. Le financement de l'action climatique est calculé au stade de la conception, à partir des tableaux de dépenses et des rapports de conception de projet des opérations du FIDA qui ont été approuvées. On rendra compte séparément des financements climatiques accordés dans le cadre du Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+) et de ceux relevant du programme de prêts et dons pour que soient correctement attribuées aux donateurs les ressources de base et les ressources relevant de l'ASAP+.
3.1.3	Capacités en matière d'action climatique: projets conçus dans le but de renforcer les capacités d'adaptation (en pourcentage)	Validation institutionnelle	Pourcentage de projets du FIDA qui comprennent des activités visant à renforcer les capacités d'adaptation aux changements climatiques dans divers domaines (par exemple, augmentation des revenus, meilleur accès aux ressources productives, autonomisation des groupes vulnérables). Cet indicateur est mesuré au stade de la conception, à partir des rapports de conception de projet des opérations du FIDA qui ont été approuvées durant le cycle.
3.1.4	Projets conçus dans le but <u>d'obtenir des effets directs porteurs de transformation à l'appui de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes</u> de transformer les normes liées au genre et les rapports femmes-hommes	Validation institutionnelle	L' <u>objectif d'un des projets de ce type propre à transformer la dynamique femmes-hommes</u> est de transformer <u>se préoccuper les des</u> rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes en s'attaquant aux normes sociales, aux pratiques, aux attitudes, aux croyances et aux systèmes de valeurs qui constituent des obstacles structurels à l'égalité femmes-hommes et à l'autonomisation des femmes. Cet indicateur est mesuré au stade de la conception, à partir d'un ensemble de critères validés dans les rapports de conception de projet des opérations du FIDA qui ont été approuvées durant le cycle.
3.1.5	Pertinence des approches de ciblage dans les projets d'investissement du FIDA (note supérieure ou égale à 4/note supérieure ou égale à 5)	Notes issues de l'assurance qualité supérieures ou égales à 4 Notes issues de l'assurance qualité supérieures ou égales à 5	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants (4) ou mieux ou satisfaisants (5) ou mieux du point de vue de la qualité de la participation et des retours d'information des groupes cibles d'un projet. On cherche à évaluer, par exemple, dans quelle mesure les activités prévues liées à la participation et aux retours d'information des groupes cibles sont toujours menées à bien et exécutées en temps voulu, notamment les mesures qui visent à favoriser l'inclusion sociale et la participation des groupes vulnérables, marginalisés et défavorisés, et à « fermer la boucle de rétroaction »; et dans quelle mesure les mécanismes de réparation des torts sont efficaces, réactifs et facilement accessibles aux groupes cibles.

Numéro	Libellé de l'indicateur	Source	Définition (provisoire)
3.1.6	Note globale de la qualité de la conception des opérations non souveraines (note supérieure ou égale à 4)	Examens de l'assurance qualité	Pourcentage d'opérations non souveraines dont la qualité initiale est jugée plutôt satisfaisante ou mieux. L'analyse porte sur la pertinence, l'additionnalité, les résultats et l'impact dans le domaine du développement, les normes environnementales, sociales et de gouvernance et les risques.
3.1.7	Qualité de la passation de marchés à la conception des projets (note supérieure ou égale à 4)	Notes relatives à la qualité initiale	Pourcentage de nouveaux projets jugés plutôt satisfaisants (4) ou mieux à l'issue de l'examen de l'assurance qualité portant sur la qualité initiale de la conception de la passation des marchés dans les projets d'investissement financés par le FIDA. Il s'agit notamment d'examiner: i) les cadres juridiques et institutionnels nationaux régissant la passation de marchés publics dans le pays de l'emprunteur; ii) la capacité d'exécution du ministère de tutelle (l'organisme d'exécution) et des systèmes de gestion connexes et la capacité des unités d'exécution de projet à assurer la passation des marchés et la gestion des contrats; iii) la compétitivité et la capacité d'exécution sur les marchés nationaux; iv) le respect des PESEC; v) l'adéquation à l'objectif du plan pour la passation de marchés dans le cadre des projets, les modalités de supervision et l'état d'avancement de la conception des projets et leur degré de préparation à l'exécution.
3.1.8	Respect des PESEC (note supérieure ou égale à 4)	Notes relatives à la qualité initiale	Pourcentage de nouveaux projets jugés plutôt satisfaisants (4) ou mieux au cours du processus d'assurance qualité du point de vue du respect des PESEC du FIDA. L'examen porte sur la prise en compte des considérations sociales, environnementales et relatives aux changements climatiques au moment de la conception, autrement dit la mesure dans laquelle le processus de conception: i) repose sur des évaluations solides des risques et des impacts potentiels liés à la conservation de la biodiversité, à l'utilisation efficace des ressources et à la prévention de la pollution, au patrimoine culturel, aux peuples autochtones, à la main-d'œuvre et aux conditions de travail, à la santé et à la sécurité des populations, à la réinstallation géographique et économique et aux changements climatiques; ii) comprend des mesures d'atténuation, de gestion et de suivi de ces risques et impacts; iii) inclut un plan pour la mobilisation des parties prenantes et un mécanisme de réponse aux doléances au niveau du projet; iv) s'appuie sur les plans et études thématiques voulus, ou indique les cahiers des charges et les budgets estimatifs associés aux plans et études à réaliser au démarrage ou au début de l'exécution.
3.2	Gestion proactive du portefeuille		
3.2.1	Taux de décaissement	Oracle FLEXCUBE	Montant total décaissé au titre du programme de prêts et dons pendant la période considérée, divisé par le solde non décaissé des prêts et dons approuvés et signés qui sont entrés en vigueur ou en phase de décaissement au début de la période à l'examen.
3.2.2	Avancement global de l'exécution (note supérieure ou égale à 4)	Notes de supervision	Pourcentage de projets ayant obtenu une note supérieure ou égale à 4 pour cette estimation clé de la supervision et de l'appui à l'exécution, qui est établie à partir des progrès enregistrés au regard d'une combinaison d'indicateurs sur la gestion des projets, la gestion financière et l'exécution. Les scores pris en compte concernent notamment la qualité de la gestion des projets, la qualité de la gestion financière, les décaissements et la passation des marchés.
3.2.3	Indice de proactivité	Validation institutionnelle	Pourcentage de projets en cours qui avaient été considérés comme « problématiques » au vu des précédentes notations de performance approuvées et qui ont été mis à niveau, restructurés, achevés ou clos, annulés ou suspendus dans le cadre des dernières notations de performance approuvées.
3.2.4	Qualité de la participation et des retours d'information des groupes cibles des projets (note supérieure ou égale à 4)	Notes de supervision	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants (4) ou mieux du point de vue de la qualité de la participation et des retours d'information des groupes cibles des projets. On cherche à évaluer, par exemple, dans quelle mesure les activités prévues liées à la participation et aux retours d'information des groupes cibles sont menées avec constance et sans retard (notamment les initiatives visant à promouvoir l'inclusion sociale et la participation des groupes vulnérables, marginalisés et défavorisés, et à « fermer la boucle de rétroaction »); et dans quelle mesure les mécanismes de réponse aux doléances sont efficaces, souples et à la portée des groupes cibles.

Numéro	Libellé de l'indicateur	Source	Définition (provisoire)
3.3	Performance des programmes de pays		
3.3.1	Efficacité des stratégies de pays du FIDA (note plutôt satisfaisante ou supérieure)	Rapports d'achèvement des COSOP	Mesure dans laquelle la stratégie de pays a permis ou devrait permettre d'atteindre les objectifs fixés et d'obtenir les résultats attendus au moment de l'évaluation, en tenant compte de tout écart de résultat entre les groupes.
		Enquête auprès des parties prenantes	Pourcentage moyen de satisfaction (note supérieure ou égale à 3 sur un barème à 4 points) obtenues pour toutes les questions de l'enquête relatives à l'efficacité des stratégies de pays du FIDA durant la période considérée.
3.3.2	Contribution à l'élaboration des politiques au niveau des pays (note plutôt satisfaisante ou supérieure)	Rapports d'achèvement des COSOP	Mesure dans laquelle le FIDA et ses parties prenantes au niveau national se mobilisent, avec certains résultats, pour faire avancer la concertation sur les orientations prioritaires ou sur la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'institutions, de politiques et de programmes formels influant sur les perspectives économiques qui permettront à de nombreux habitants des zones rurales de sortir de la pauvreté.
		Enquête auprès des parties prenantes	Pourcentage moyen de satisfaction (note supérieure ou égale à 3 sur un barème à 4 points) obtenues pour toutes les questions de l'enquête portant sur la contribution à l'élaboration des politiques au niveau des pays dans les stratégies de pays du FIDA durant la période considérée.
3.3.3	Gestion des connaissances (note plutôt satisfaisante ou supérieure)	Rapports d'achèvement des COSOP	Mesure dans laquelle les programmes de pays financés par le FIDA permettent de recueillir, de produire, d'extraire, de diffuser et d'exploiter des connaissances.
		Enquête auprès des parties prenantes	Pourcentage moyen de satisfaction (note supérieure ou égale à 3 sur un barème à 4 points) obtenues pour toutes les questions de l'enquête relatives à la gestion des connaissances dans le cadre des stratégies de pays du FIDA durant la période considérée.
3.3.4	Qualité globale de la coopération Sud-Sud et triangulaire dans les COSOP (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	Notes issues de l'assurance qualité	Note synthétique attribuée au cours du processus d'assurance qualité au regard de plusieurs aspects, notamment de l'évaluation destinée à déterminer dans quelle mesure la Stratégie de coopération Sud-Sud et triangulaire: i) est adaptée au contexte des pays; ii) contribue aux objectifs stratégiques des COSOP, en synergie avec d'autres activités de prêt et hors prêts; iii) repose sur une définition claire des besoins, des possibilités, des partenariats, des domaines d'action, des ressources et des mécanismes de suivi. Les notes correspondent à une moyenne sur 12 mois.
Assembler des fonds au service du développement et faire jouer l'effet de levier			
3.4	Ressources		
3.4.1	Fonds propres utilisables	Bases de données institutionnelles	Aux termes de la Politique d'adéquation des fonds propres (voir le document EB 2019/128/R.43), le ratio de fonds propres utilisables correspond à la somme des fonds propres initiaux disponibles, du total des ressources requises et du volant de réserve (en pourcentage des fonds propres initiaux disponibles), divisée par les fonds propres initiaux disponibles. Les fonds propres initiaux disponibles correspondent au montant total des fonds propres ajustés des contributions à recevoir et des billets à ordre à encaisser et majoré de la provision pour pertes sur prêts. Le montant total des fonds propres correspond à la somme des contributions et des réserves générales, moins le déficit cumulé. Le ratio sera calculé au 31 décembre de chaque année.

Numéro	Libellé de l'indicateur	Source	Définition (provisoire)
3.4.2	Ratio d'endettement	Bases de données institutionnelles	Aux termes du Cadre d'emprunt intégré (voir le document EB 2020/130/R.31), il s'agit du rapport, exprimé en pourcentage, entre la portion de l'encours de la dette correspondant au principal des emprunts et les fonds propres initiaux disponibles. Les fonds propres initiaux disponibles correspondent au montant total des fonds propres ajusté des contributions à recevoir et des billets à ordre à encaisser et majoré de la provision pour pertes sur prêts. Le montant total des fonds propres correspond à la somme des contributions et des réserves générales, moins le déficit cumulé. Le ratio sera calculé au 31 décembre de chaque année.
3.4.3	Ratio de cofinancement	GRIPS	Montant des cofinancements provenant de sources internationales et nationales (contributions des États et des bénéficiaires), divisé par le montant des financements du FIDA en faveur du programme de prêts et dons approuvé au cours d'une période de trois ans donnée (montants en USD courants). Ce ratio indique le montant, exprimé en USD, du cofinancement mobilisé pour chaque dollar de financement apporté par le FIDA (moyenne mobile sur 36 mois).
	Ratio de cofinancement (national)	GRIPS	Montant des cofinancements provenant uniquement de sources nationales, divisé par le montant des financements du FIDA en faveur du programme de prêts et dons approuvé au cours d'une période de trois ans donnée (montants en USD courants). Ce ratio indique le montant, exprimé en USD, du cofinancement mobilisé pour chaque dollar de financement apporté par le FIDA (moyenne mobile sur 36 mois).
	Ratio de cofinancement (international)	GRIPS	Montant des cofinancements provenant uniquement de sources internationales, divisé par le montant des financements du FIDA en faveur du programme de prêts et dons approuvé au cours d'une période de trois ans donnée (montants en USD courants). Ce ratio indique le montant, exprimé en USD, du cofinancement mobilisé pour chaque dollar de financement apporté par le FIDA (moyenne mobile sur 36 mois).
3.4.4	Effet de levier des investissements non souverains mobilisés par le FIDA	Bases de données institutionnelles	Valeur des investissements non souverains mobilisés par le FIDA, divisée par le coût total du projet. S'agissant des projets qui apportent un appui à des intermédiaires financiers, le coût total du projet est défini ci-après. Pour les fonds et véhicules d'investissement, il s'agit des ressources totales mobilisées par le fonds ou véhicule d'investissement. Tout au début de la phase d'élaboration de tels fonds/véhicules, la taille cible du fonds ou du véhicule est utilisée comme valeur indicative. Pour les banques et autres institutions financières, il s'agit du coût total des projets financés par ces dernières grâce à l'appui financier du FIDA.
Harmoniser le cadre institutionnel			
3.5	Efficiences institutionnelles		
3.5.1	Ratio dépenses administratives/programme de prêts et dons du FIDA (y compris les fonds gérés par le FIDA)	Bases de données institutionnelles	Montant des dépenses effectivement prises en charge au titre du budget administratif et des autres ressources gérées par le FIDA (à l'exclusion d'IOE), divisé par le montant des fonds du programme de prêts et dons engagés par le FIDA, comprenant les prêts, les dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette et les autres dons, les fonds relevant du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne et les autres fonds (supplémentaires) gérés par le FIDA pendant la période considérée. Le montant total des prêts ou des dons devra être utilisé dans le calcul (moyenne mobile sur 36 mois).
3.6	Décentralisation et gestion des ressources humaines		
3.6.1	Efficacité de la décentralisation	Enquête auprès des bureaux de pays du FIDA	Question de l'enquête visant à déterminer si le personnel du FIDA sur le terrain et les bureaux de pays disposent du matériel et des équipements dont ils ont besoin, sont en mesure de produire les résultats attendus et jouissent d'une autonomie suffisante à cette fin pour pouvoir renforcer l'impact du FIDA sur le terrain (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage).

Numéro	Libellé de l'indicateur	Source	Définition (provisoire)
3.6.2	Pourcentage de femmes occupant des postes de niveau P-5 et supérieur	Bases de données institutionnelles	Nombre d'administratrices recrutées sur le plan national ou international et titulaires de contrats à durée déterminée ou indéterminée dans la fourchette de classes allant des administratrices recrutées sur le plan national de classe D (NOD) ou P-5 jusqu'à la Vice-Présidence, sur le nombre total de membres du personnel à ces rangs, recrutés sur le plan national ou international et titulaires de contrats à durée déterminée ou indéterminée dans la même fourchette de classes. Les membres du personnel pris en compte dans le calcul doivent occuper des postes financés au titre du budget administratif du FIDA, du budget d'IOE ou du budget de la Mutuelle de crédit du personnel du FIDA. Sont exclus: le Président, le Directeur d'IOE, le personnel recruté pour de courtes durées, le personnel recruté localement (agents des services généraux au siège et dans les bureaux de liaison, agents des services généraux recrutés sur le plan national), les administrateurs auxiliaires, les administrateurs de programmes spéciaux, le personnel financé au titre d'accords de partenariat, le personnel détaché au FIDA, le personnel occupant des postes financés par des fonds supplémentaires, le personnel sous contrat coextensif (subordonné à l'existence du poste), les personnes recrutées au titre de contrats hors personnel (consultants, associés, accords de services spéciaux, stagiaires, etc.) et le personnel des entités accueillies.
3.6.3	Indice d'engagement du personnel (Sondage mondial du personnel), accompagné d'indicateurs spécifiques liés à la Stratégie du FIDA pour la diversité, l'équité et l'inclusion	Sondage mondial du personnel	Indice d'engagement du personnel tel que mesuré par le Sondage mondial du personnel, accompagné d'indicateurs de diversité, d'équité et d'inclusion, par exemple assentiment à l'affirmation: « Tous les employés du FIDA sont traités avec respect. »
3.7	Transparence		
3.7.1	Pourcentage de RAP soumis dans les délais, et pourcentage de rapports rendus publics	Système de gestion des résultats opérationnels	Pourcentage de RAP ayant été soumis dans les délais (généralement six mois après l'achèvement, mais le délai peut être prolongé si des évaluations d'impact, une collecte de données, avec examen et analyse, sont nécessaires). Sur ce total, la proportion de RAP publiés sur le site Web du FIDA doit être précisée.